

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le jeudi 5 octobre 2017.

Adoption des statuts de l'Université de Lille par l'assemblée constitutive provisoire ce jeudi 5 octobre.

L'assemblée constitutive provisoire s'est réunie pour la deuxième fois ce matin pour se prononcer sur l'adoption des statuts de l'Université de Lille créée par décret du 11 septembre dernier.

Comme le Code de l'éducation l'exige, les statuts doivent être adoptés à la majorité absolue des membres composant l'assemblée constitutive soit, en l'espèce, 56 voix.

Ce matin, cette **majorité absolue a été obtenue avec 79 voix pour**, 5 voix contre, 6 abstentions et 5 refus de participer au vote.

EN SAVOIR PLUS

Université de Lille

CONTACTS PRESSE

Stéphanie PIQUET Coordinatrice Relations Presse Université de Lille Port.: 06 12 58 84 99 stephanie.piquet@univ-lille2.fr

Cristelle FONTAINE Chargée de relations presse Université de Lille - Droit et Santé

Tel: 03 20 96 52 57 Port: 06 14 26 22 43



